

INFORMATIONS POUR OBTENIR LE MONTANT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES (année 2025)

Ces informations servent à faire le calcul avec l'outil « Calcul de l'augmentation de loyer ». L'outil permet d'évaluer si la hausse de loyer demandée par le propriétaire est abusive. Le calcul permet d'évaluer approximativement le montant qui devrait être demandé.

Il faut :

- Obtenir le montant des taxes municipales et scolaires payé par le propriétaire de l'immeuble où le locataire réside. Le montant payé cette année et l'année précédente pour connaître la différence (augmentation ou diminution). VOIR CI-APRÈS
- Estimer le montant payé en 2024 (l'année précédente) par le propriétaire pour des travaux majeurs (et non pas de l'entretien) faits dans le logement du locataire ou dans l'immeuble – espaces communs – où le locataire habite.

Si votre propriétaire a obtenu une subvention pour des travaux majeurs effectués en 2024, il faudra en tenir compte dans le calcul. L'Arrondissement devrait vous faire parvenir une lettre confirmant l'obtention de la subvention.

Pour obtenir les taxes municipales payées par le propriétaire :

Téléphone 311 : Mentionner l'Arrondissement dans lequel vous habitez et demander le montant de taxes payé en 2025 et en 2024 pour être en mesure de calculer la différence (diminution ou augmentation).

Site internet de la Ville de Montréal ([Consulter le rôle d'évaluation foncière | Ville de Montréal](#)) :

1. Vous arrivez sur la page **Consulter le rôle d'évaluation foncière**
2. Descendez jusqu'à **Canaux de communication**

3. Sélectionnez le **+** à côté de **En ligne** et sélectionnez le

Consulter le rôle

4. Sélectionnez le **O Par adresse** et ensuite faites

Suivant

5. Vous devez entrer vos informations (**numéro d'immeuble, nom de la rue**) et faites

Rechercher

6. Sélectionnez la flèche **>** pour visualiser la page récapitulative de votre logement

7. Descendez au bas de la page et vous pourrez sélectionner les comptes de taxes (2025 et 2024)

Au besoin, pour savoir combien il y a de logements dans votre immeuble vous pouvez consulter la section **3** nommée **Caractéristiques de l'unité d'évaluation**. Pour avoir des informations sur votre propriétaire, vous pouvez consulter la section **2** nommée **Propriétaire**.

Pour obtenir les taxes scolaires payées par le propriétaire :

Téléphone 514-384-5034 : il faut demander le montant de taxes payé en 2025-2024 et en 2024-2023 pour être en mesure de calculer la différence (diminution ou augmentation).

Site internet du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal : <http://www.cgtsim.qc.ca> :

1. Sur la page d'accueil cliquez sur **Taxe scolaire en ligne**

2. Descendez jusqu'à **Consultation** et sélectionnez

CONSULTER LES DONNÉES

3. Effectuez votre recherche par adresse et sélectionnez

RECHERCHER

4. Après avoir obtenu les **Résultats de la recherche**, cliquez sur l'icône facture 

5. Vous obtenez l'information sur les montants de taxes payés par le propriétaire pour l'année courante et les années précédentes.

Pour obtenir une estimation des coûts pour les rénovations :

Vous pouvez consulter les deux sites ci-dessous afin de connaître le prix moyen de différents types de travaux pouvant avoir été effectués par votre propriétaire.

[Prix des rénovations - Combien coûte votre projet en 2025? | Soumission Rénovation](#)

[Coûts des rénovations de maison en 2025 | RénoAssistance](#)

Pour savoir si votre propriétaire a obtenu une subvention dans le cadre du programme Rénoplex ou Rénoabordable

Vous pouvez envoyer un courriel à reno.habiter@montreal.ca